**Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) Informatique en alternance**

**ADMISSION**

* Avoir moins de 26 ans et posséder une autorisation de travail
* Avoir validé une première année de DUT informatique
* Être recruté comme apprenti par une entreprise

Épreuves de sélection : étude du dossier de candidature, entretiens.

**OBJECTIFS ET COMPÉTENCES**

**La formation s'adresse à des étudiants ayant validé les semestres S1 et S2 de 1ère année**. Son objectif est d'apprendre aux étudiants à exercer les métiers du développement de projets informatiques dans leur variété et leur complexité technique actuelles. Il répond à une attente d'étudiants **désireux d'obtenir une formation plus proche de la réalité et des contraintes du monde industriel**, et il permet aux entreprises d'être des acteurs de premier plan dans la formation de leurs futurs collaborateurs.

Le mode d'enseignement met l'accent sur les savoirs être et les savoirs faire. Au cours des 4 périodes à l'IUT prévues durant l'année d'alternance, les étudiants approfondissent et diversifient leurs connaissances en informatique (50% du total des enseignements). Les autres matières apportent le complément nécessaire (Mathématiques, Économie et Gestion des Organisations, Expression-Communication, Anglais). Le volume horaire des enseignements dispensés est de 727 heures.

**ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS**

**Cadre de la formation**

La durée de la formation est de 12 mois, de début septembre à début septembre de l'année suivante.

La formation est assurée en partenariat avec le [CFA de l'AFIA](http://www.cfa-afia.com/) (Centre de Formation d'Apprentis de l'Association des Informaticiens par l'Apprentissage). Cette Association d'entreprises a été créée en 1992 avec le Conseil Régional d'Ile de France. Son CFA a formé à ce jour plus de 1500 apprentis informaticiens et travaille avec plus de 200 entreprises.

Le calendrier d'alternance est composé de :

* 5 périodes à l'IUT d'une durée de 4 semaines,
* 5 périodes en entreprise d'une durée de 4 semaines suivies d'une période longue en entreprise de 3 mois.

**Programme de la formation**

|  |  |
| --- | --- |
| Intitulé de l'enseignement | Volume horaire |
| Informatique (Bases de la programmation, système informatiques, Génie Logiciel) | 351 h |
| Mathématiques | 100 h |
| Expression et communication - langue | 68,5 h |
| Économie, Organisation et Gestion | 102,5 h |
| Projets/synthèse/activité entreprise | 98 h |
| *Volume horaire global* | *720 h* |

[Programmes pédagogiques nationaux](http://www.iut-orsay.u-psud.fr/_resources/Formations/PPN-Informatique.pdf?download=true) (Arrêté du 7 mai 2013 relatif à l'organisation des études conduisant au diplôme universitaire de technologie de certaines spécialités, JORF n°0133 du 11 juin 2013 NOR: ESRS1307701A).

**INSERTION PROFESSIONNELLE**

Les apprentis pourront débuter leur carrière professionnelle ou atteindre les métiers indiqués ci-dessous (cf. métiers du CIGREF et du SYNTEC) dans les domaines suivants:

* Études-développement-intégration : métiers de développeur, intégrateur d'applications ou para-métreur d'ERP.
* Support et assistance aux utilisateurs: métiers d'assistant fonctionnel, de technicien Support SVP, et de chargé d'affaires internes,
* Production-exploitation: métiers de technicien poste de travail ou technicien réseaux / télécoms.